

79 | 2007 Groupalités

Illustration : Jérôme
Dupré-Latour

<https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=646>

Référence électronique

« Groupalités », *Canal Psy* [En ligne], mis en ligne le 05 octobre 2020, consulté le 08 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=646>

DOI : 10.35562/canalpsy.646

SOMMAIRE

Anne-Claire Froger
Édito

Dossier. Groupalités

Francine André-Fustier et Jean-Louis Dorey
Groupalité psychique familiale et groupalité thérapeutique

Sophie Ferrucci
De la mise en place d'un groupe de parole auprès d'adolescents incarcérés

René Kaës et Anne-Claire Froger
René KAËS, *Un singulier pluriel, la psychanalyse à l'épreuve du groupe*

Interview

Patrick Scharnitzky et Anne-Claire Froger
Patrick SCHARNITZKY, *Les pièges de la discrimination*, 2006, l'Archipel

Coup de cœur

Jean-Marc Talpin
Gaïto GAZDANOV, *Éveils*

Tribune

Nikos Kalampalikis
« Y a-t-il trop d'étudiants en psychologie ? »

Édito

Anne-Claire Froger

TEXTE

« Un bon nombre de luttes au sein de l'humanité se livrent et se concentrent autour d'une tâche unique : trouver un équilibre approprié, donc de nature à assurer le bonheur de tous, entre ces revendications de l'individu et les exigences culturelles de la collectivité. »
S. FREUD, 1929, « Malaise dans la civilisation »

- 1 S. FREUD, dans le contexte mondial mouvementé du premier quart du XX^e siècle, s'interrogeait alors sur la tension existant entre les aspirations individuelles de l'homme au bonheur, et les contraintes qui régissent son appartenance à une organisation sociale. Un équilibre « *approprié* » à la charnière du groupal et de l'individuel.
- 2 L'homme naît, grandit et meurt au sein d'une organisation sociale qui lui impose des règles de conduites et des renoncements, mais lui offre en contrepartie une certaine sécurité et des droits individuels. Cette dialectique est ainsi l'objet de ce dossier. Jusqu'où le groupe offre-t-il un espace de protection à chacun de ses membres, et à partir de quand se transforme-t-il en lieu d'aliénation plus ou moins douloureux ?
- 3 Dans ce dossier, F. FUSTIER et J.-L. DOREY présentent dans un premier temps le dispositif de thérapie familiale élaboré par l'ADSPF qui accueille des familles en souffrance dans leur mode d'être ensemble. Puis Sophie FERRUCCI rapporte une expérience de groupe de paroles mis en place auprès de mineurs incarcérés en maison d'arrêt. Enfin R. KAËS a aimablement répondu à notre interview portant sur

son dernier ouvrage paru chez Dunod, *Un singulier pluriel, la psychanalyse à l'épreuve du groupe*.

- 4 En rubrique vous pourrez trouver une interview de Patrick SCHARNITZKY qui a publié en 2006 un ouvrage intitulé *Les pièges de la discrimination*.
- 5 Bonne lecture à tous.

AUTEUR

Anne-Claire Froger

Dossier. Groupalités

Groupalité psychique familiale et groupalité thérapeutique

Francine André-Fustier et Jean-Louis Dorey

DOI : 10.35562/canalpsy.655

PLAN

Dispositif de thérapie familiale

La présence réelle

La groupalité psychique dans l'espace de co-thérapie

L'inter-transfert

Dispositif institutionnel

TEXTE

- 1 La thérapie familiale analytique s'adresse au fonctionnement de la groupalité psychique familiale qu'A. RUFFIOT (1981) a conceptualisé à travers la notion d'appareil psychique familial. Il s'est référé aux théorisations des cliniciens qui se sont intéressés au moi primaire (BION, WINNICOTT) et aux travaux psychanalytiques sur les groupes (D. ANZIEU, R. KAËS).
- 2 Le psychisme individuel se construit en appui sur l'appareil psychique familial qui est le contenant psychique au sein duquel s'élabore la subjectivité de chaque individu. La constitution de l'objet interne se situe d'emblée dans l'intersubjectivité et la transmission psychique au sein de l'appareil psychique familial, inscrit lui-même dans un ensemble social et culturel. La groupalité psychique est fondamentale dans la structuration de la psyché, elle concerne les conditions dans lesquelles le sujet de l'inconscient se constitue.
- 3 Dans un cadre de thérapie individuelle, un individu peut être amené à faire un travail psychique relatif à sa famille mais il s'agit de sa famille internalisée. Cela suppose qu'un travail de représentation suffisant ait pu organiser des relations objectalisées, ce qui est généralement le cas des problématiques névrotiques. Ce travail s'opère à partir des groupes internes du sujet que R. KAËS (1976, 1993) définit comme des

formations intra-psychiques dotées d'une structure groupale tels les fantasmes originaires, les réseaux identificatoires et systèmes de relation d'objet, l'image du corps, l'image de la psyché, les complexes et imagos.

- 4 Quand les difficultés psychiques présentées relèvent de défaillances des structures du moi (états limites, psychoses, pathologies psychosomatiques, psychopathiques, anorexiques), la constitution des groupes internes est défaillante. Ce sont les contenants psychiques qui sont en cause, contenants psychiques qui organisent justement l'accès au travail de la représentation. L'indication de la thérapie familiale concerne principalement ces problématiques.
- 5 Dans toutes les familles rencontrées en thérapie familiale, l'accès à l'individuation est perturbé et le fonctionnement psychique groupal s'est organisé défensivement contre des angoisses archaïques insuffisamment contenues. La subjectivation individuelle se trouve altérée ; les membres de la famille sont entraînés vers un repli sur des modalités plus fusionnelles du lien. Les familles se présentent le plus souvent organisées psychiquement par le déni qui altère l'intégration somato-psychique de ses membres.
- 6 La souffrance familiale traduit l'existence « d'agonies primitives » (WINNICOTT) ou « de terreurs sans nom » (BION) qui contraignent les familles à se défendre contre l'émergence de ces angoisses archaïques. La défense contre ces angoisses archaïques mobilise une énergie excessive : on assiste à l'épuisement des forces de contre-investissement groupales qui se manifestent :
 - Soit par des vécus d'impuissance, de violence, qui amènent rejet et abandon au sein de la famille : on n'en peut plus, on ne veut plus vivre avec le patient (enfant ou adulte) qui réactive en permanence, par ses troubles, des angoisses primaires.
 - Soit par un repli fusionnel qui amène les membres de la famille à se protéger des vécus d'effondrement en se collant les uns aux autres (par exemple les parents qui ne peuvent laisser partir le patient dans un lieu extérieur de prise en charge). Dans ces cas, les vécus de violence et d'impuissance sont projetés à l'extérieur sur les personnes chargées de s'occuper du patient (soignants, éducateurs...). Le dehors est alors vécu comme dangereux, persécuteur. Il s'agit là d'une carapace de protection que se construisent les familles en clivant cette part persécutante

interne : le bon est dans la famille, dans une pseudo-cohésion de type collage, le mauvais est à l'extérieur qui attaque cette cohésion interne.

- 7 Dans les deux cas, les familles se défendent contre une source interne débordante d'excitations incompréhensibles et irreprésentables, suscitées par le patient en difficulté dont les comportements réactivent ce qui n'a pu être contenu et transformé par l'appareil psychique familial, souvent en raison d'un défaut de symbolisation dans la ou les générations précédentes.



Jérôme Dupré-Latour

- 8 L'appareil psychique familial est devenu dysfonctionnel dans ses capacités de contenance, de transformation et de constitution des espaces internes des membres de la famille. Il a besoin de trouver un étayage psychique groupal sur un espace de thérapie familiale, ou comme c'est plus généralement le cas, sur les équipes institutionnelles qui s'occupent de l'un d'entre eux. Ainsi la groupalité thérapeutique peut être envisagée du point de vue du dispositif de thérapie familiale mais aussi du côté des dispositifs en institution.

Dispositif de thérapie familiale

- 9 Le dispositif proposé pour une thérapie familiale psychanalytique consiste en :
- Une séance d'une heure où plusieurs co-thérapeutes (généralement 3) reçoivent la famille.
 - Une post séance d'une heure entre les co-thérapeutes.

- 10 C'est l'appareil psychique familial dans sa dimension groupale qui est l'objet de la thérapie : la groupalité psychique, actualisée dans le cadre groupal de la thérapie familiale, permet un dépôt des vécus d'effondrement puis une remise en mouvement et une reprise dynamique des conditions qui permettent le processus de subjectivation et d'individuation psychique.
- 11 C'est pourquoi nous proposons un dispositif de thérapie familiale à plusieurs co-thérapeutes (ANDRÉ-FUSTIER, DOREY, 2006) : la groupalité psychique est convoquée tant du côté de la famille que de celui des co-thérapeutes et de l'ensemble groupal formé dans la rencontre à l'intérieur du cadre thérapeutique. Elle y est convoquée au niveau des groupes internes de chacun et de leurs points de nouage, mais aussi à un niveau plus synchrétique lié à des éprouvés du lien qui demeurent non symbolisés et s'actualisent dans l'actuel de la rencontre. Cette actualisation est possible grâce à la présence réelle des membres de la famille réunis dans les séances de thérapie familiale qui offre une voie d'accès spécifique à ces modalités de lien en deçà des processus de symbolisation.

La présence réelle

- 12 La présence réelle des membres de la famille en séance nous donne accès à des modalités d'être ensemble dont le niveau ne doit pas être confondu avec celui des relations objectales : la concrétude des échanges traduit des façons familiales d'être ensemble dans un « langage » non verbal à travers des modalités d'échange de nature sensorielle qui n'ont pu encore se lier à des représentations et émotions symbolisées.
- 13 Ce dispositif rend possible la perception des échanges concrets, simultanés et actuels dans la famille et permet aux thérapeutes d'éprouver les effets des processus de censure familiale (ANDRÉ-FUSTIER, AUBERTEL, 1994) et d'investir ces traces signifiantes non symbolisées comme transmettant du sens. Nous faisons l'hypothèse que ces traces proviennent de ce qu'E. GRANJON (1990) décrit à propos de la transmission psychique trans-générationnelle, c'est-à-dire une transmission d'événements traumatiques non symbolisés dans l'histoire familiale. Ces événements ont fait l'objet de dénis, de clivages et de contre-investissements divers, et ce sont les effets

sensoriels de ces mécanismes défensifs qui vont se manifester dans la façon d'être et d'échanger ensemble en famille.

- 14 La souffrance familiale relève de l'immobilisation des capacités élaboratives familiales et, par suite, individuelles (ANDRÉ-FUSTIER, AUBERTEL, 1997). Nous ne sommes pas là dans le registre du fantasme et de l'inter-fantasmatisation, mais plutôt dans celui du co-éprouvé familial en attente de transformation psychique.
- 15 Ce niveau de transfert ne convoque pas des processus liés à l'objet et à ses représentations mais fait intervenir des processus relevant plutôt d'éprouvés inscrits dans des circuits de liaisons sensori-émotionnels utilisant les tonalités vocales, les gestes, les tensions, les mimiques. C'est ce que nous avons décrit (ANDRÉ-FUSTIER, GRANGE-SÉGÉRAL, 1994) dans les fonctionnements familiaux où les modes de communication et de transmission se font dans le registre de l'agir, du co-éprouvé et de la co-excitation et non dans celui du « copensé ». E. GRANGE-SÉGÉRAL (2001) reprendra cette hypothèse en postulant l'existence de « schèmes originaires familiaux » répétitifs, de nature sensori-motrice, comme mode d'organisation et de contention groupale de traumatismes générationnels non représentés.
- 16 Ce sont des traces qui restent au niveau originare du co-éprouvé du lien familial, sans intériorisation ni mémoire subjectives. C'est parce que ce qui est déposé dans la séance n'est pas de l'ordre de la pensée qu'il n'est pas possible de le travailler ailleurs, en dehors de l'actuel de l'éprouvé du lien. Le niveau du travail psychique engagé dans le cadre de thérapie familiale concerne les fondements mêmes des processus de la représentation, réactualisés dans le transfert sur le cadre de la thérapie.

La groupalité psychique dans l'espace de co-thérapie

- 17 La co-thérapie institue un dispositif groupal qui permet l'accueil et le recueil de ces modalités de transmission psychique transgénérationnelle.
- 18 Le groupe des co-thérapeutes offre une sécurité étayante face au débordement quantitatif parfois sidérant qui est donné à vivre en

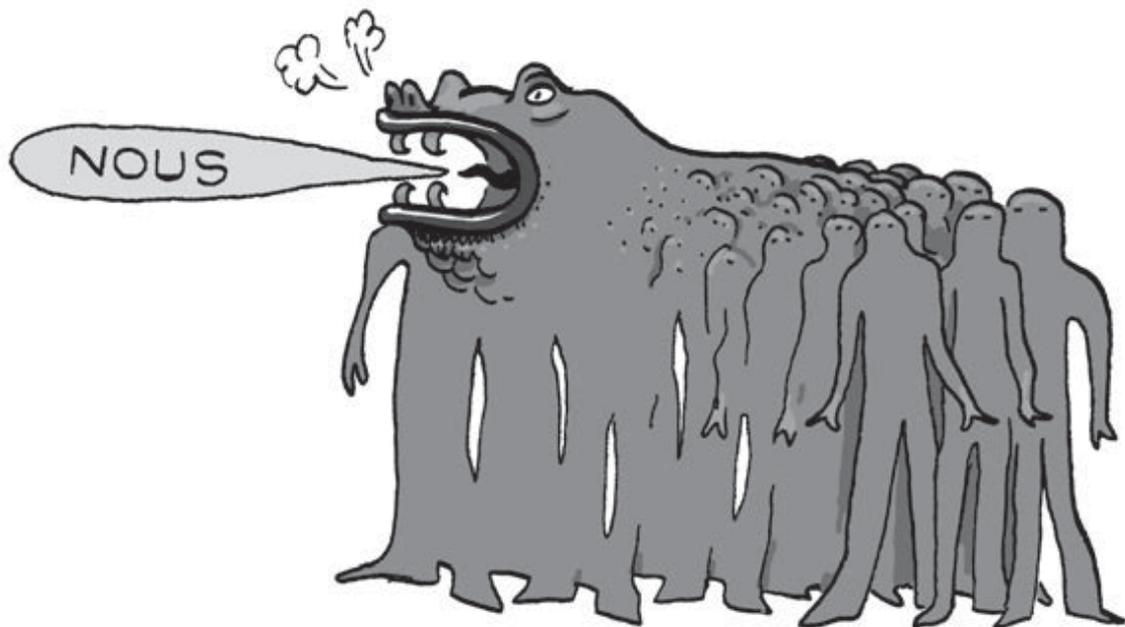
séance. Ainsi l'appartenance à ce groupe thérapeutique donne-t-elle un certain recul à chaque thérapeute et permet d'accueillir de façon moins défensive les vécus bruts projetés par la famille. En tant que groupe, les co-thérapeutes peuvent se laisser aller à une régression vers des niveaux de fonctionnements archaïques en direction desquels la famille les entraîne, d'autant que la post-séance offre la possibilité d'une restauration psychique pour chacun des thérapeutes et, peut-être particulièrement, pour le thérapeute principal, davantage soumis à l'urgence et à la nécessité de gérer la dynamique économique. Ainsi, le groupe des thérapeutes peut-il se constituer comme support des identifications projectives du groupe familial, aussi morcelées soient-elles, souvent expérimentées à l'état brut.

- 19 Les thérapeutes utilisent la post-séance pour traiter ces projections et les transformer en vécus psychiques plus élaborés, en scénarios plus névrotisés, pour leur propre compte d'abord, pour celui de la famille ensuite. En effet, la régulation qui s'opère dans le groupe durant ce temps de l'après-séance, va garantir le rétablissement du fonctionnement psychique des thérapeutes, malmenés par les débordements d'excitation en provenance de la famille. Cette soupape de sécurité groupale prévient le risque de contre-investissement que les thérapeutes pourraient agir pour se défendre de l'envahissement par les excès quantitatifs (excès de vide, d'angoisse, d'excitation...).

L'inter-transfert

- 20 Le travail d'élaboration, en post-séance, est un temps nécessaire à l'élaboration des dépôts familiaux. Il requiert l'activité psychique de chaque thérapeute mais aussi un travail sur les vécus psychiques qui se déploient entre eux dans le groupe qu'ils constituent.
- 21 L'intertransfert (KAËS, 1982) correspond au fait que les thérapeutes réunis dans un dispositif groupal avec la famille vont transférer leurs propres organisations psychiques sur leurs collègues compte tenu de ce qui est transféré sur eux par les membres de la famille réunis ensemble et compte tenu de leurs dispositions contre-transférentielles.

- 22 Nous pourrions dire que le lien co-thérapeutique et ses aléas offrent un espace de mise en mouvement et de figuration des vécus en souffrance de symbolisation dans le lien familial. La façon dont chaque thérapeute est affecté, a des effets sur le lien de groupement entre les co-thérapeutes. Le travail des thérapeutes sur leurs propres éprouvés, émotions, pensées, crée une dynamique relationnelle entre eux dans laquelle des éléments de conflictualisation se mettent en scène. L'analyse inter-transférentielle permet d'accéder aux effets psychiques de ces vécus non symbolisés par la famille.



Jérôme Dupré-Latour

Dispositif institutionnel

- 23 De la même façon la groupalité psychique familiale se déploie dans les dispositifs de soin institutionnels autour d'un patient, affectant la groupalité des équipes institutionnelles, créant parfois de grands conflits ou de grandes souffrances dans les équipes puisque celles-ci sont le lieu de dépôt et de mise en scène des problématiques familiales.
- 24 B. PENOT (2006) montre que les empreintes perceptives précoces non symbolisées chez les patients et leur famille ont un effet d'induction

subjective dans l'autre, dans les autres qui s'y frottent, et insiste sur l'importance du travail sur le transfert à plusieurs en équipe.

- 25 Cela correspond au processus décrit par lui (1989) à propos de la notion de transfert subjectal qui situe le transfert non pas au niveau de contenus fantasmatiques projetés sur les professionnels mais au niveau narcissique de la répétition agie d'éléments traumatiques non symbolisés. Ils hébergent ces données, à leur insu, à travers le co-éprouvé avec la famille. Des positions subjectives incompatibles, liées au clivage intra-familial, peuvent être endossées par les professionnels et peuvent s'inscrire dans des rapports d'exclusion et de disqualification entre eux.
- 26 Si ces positions professionnelles subjectives sont progressivement mises en lien avec la problématique familiale, elles perdent l'intensité institutionnelle explosive qu'elles génèrent et deviennent une voie d'accès à la groupalité psychique familiale. Les professionnels sont alors amenés, pour leur propre compte, à faire un travail de subjectivation en lien avec l'histoire familiale. En même temps cette dramatisation sur la scène inter-transférentielle de l'institution ouvre la voie aux processus subjectifs dans la famille.
- 27 Nous voyons que la groupalité psychique familiale affecte la groupalité psychique des soignants qui devient un outil de travail au service des processus subjectivants dans la famille. Cela suppose bien évidemment que l'institution se dote d'un dispositif groupal d'analyse pour repérer puis élaborer ces positions professionnelles en écho aux souffrances familiales.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉ-FUSTIER F. et AUBERTEL F., « La censure familiale, une modalité de préservation du lien », in *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n° 22, 1994.

ANDRÉ-FUSTIER F. et AUBERTEL F., « La transmission psychique familiale en souffrance », in *Le Générationnel*, R. KAËS et coll., Dunod, 1997.

ANDRÉ-FUSTIER F. et DOREY J.-L., « Cothérapie et expérience de la groupalité psychique dans le cadre d'un dispositif de formation de thérapeute familial psychanalytique », in *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n° 47, 2006.

ANDRÉ-FUSTIER F. et GRANGE-SÉGÉRAL E., « De la coexcitation à l'émotion partagée : construction d'une expérience », in *L'écoute psychanalytique du groupe familial. Concepts et praxis*. Actes de la 1^{re} journée d'études, ADSPF, 1994.

GRANGE-SÉGÉRAL E., *La compétence du cadre en thérapie familiale. Le cadre et le hors cadre en travail*, thèse de doctorat de Psychologie, Université Lumière Lyon 2, 2001.

GRANJON E., « Alliance et aliénation, ou les avatars de la transmission psychique intergénérationnelle », in *Dialogue*, n° 108, 1990, pp. 61-72.

KAËS R., « L'inter-transfert et l'interprétation dans le travail psychanalytique groupal », in *Le travail psychanalytique dans les groupes 2. Les voies de l'élaboration*, Dunod, 1982.

KAËS R., *L'appareil psychique groupal*, Dunod, 1976.

KAËS R., *Le Groupe et le Sujet du groupe*, Dunod, 1993.

PENOT B., « Pour un travail psychanalytique à plusieurs en institution soignante », in *Revue française de psychanalyse*, n° 4, tome LXX, octobre 2006.

PENOT B., *Figures du déni*, Dunod, 1987.

RUFFIOT A., « Le groupe-famille en analyse. L'appareil psychique familial », in *La thérapie familiale psychanalytique*, RUFFIOT A. et coll. Dunod, 1981.

AUTEURS

Francine André-Fustier

Association pour le développement du soin psychanalytique familial (ADSPF), 13
rue Clémenceau 69500 Bron
IDREF : <https://www.idref.fr/032108605>
ISNI : <http://www.isni.org/0000000080146771>
BNF : <https://data.bnf.fr/fr/12320273>

Jean-Louis Dorey

Association pour le développement du soin psychanalytique familial (ADSPF), 13
rue Clémenceau 69500 Bron
IDREF : <https://www.idref.fr/263668576>

De la mise en place d'un groupe de parole auprès d'adolescents incarcérés

Groupe d'adolescents délinquants et phénomène de « bouc-émissaire »

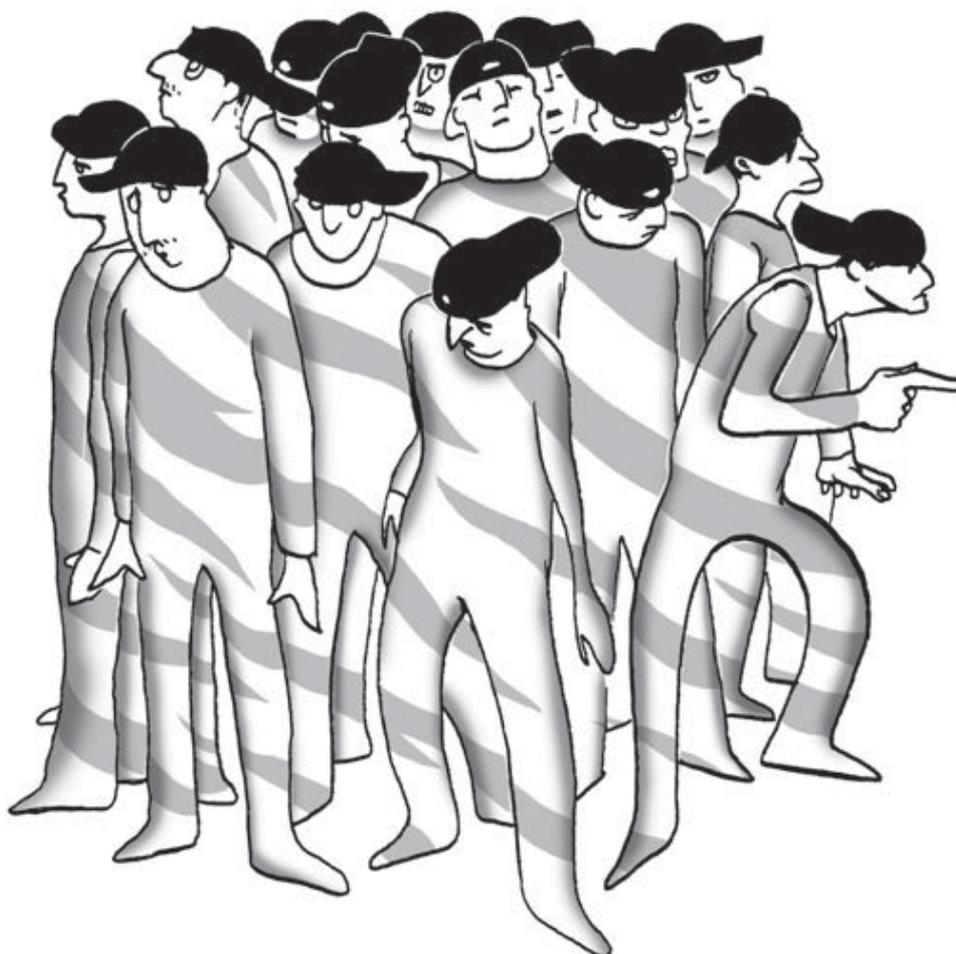
Sophie Ferrucci

DOI : 10.35562/canalpsy.659

TEXTE

- 1 Cette contribution trouve son origine dans une expérience de six mois en tant que psychologue-stagiaire auprès d'adolescents incarcérés dans le « quartier mineurs » d'une maison d'arrêt, dans le cadre d'une recherche de DEA en psychologie et psychopathologie clinique. Cette expérience a consisté essentiellement en la mise en place et la co-animation de groupes de parole ouverts aux adolescents incarcérés, avec deux infirmiers (un homme et une femme) du service médico-psychologique régional (SMPR), référents des soins psychiatriques proposés aux détenus mineurs. Un tel dispositif avait déjà été expérimenté auprès des adolescents pour s'interrompre quelques mois avant le projet qui nous concerne, suite à des « débordements » dans l'espace de groupe. Il s'agissait donc de prendre en compte l'expérience passée pour penser et construire un nouveau projet de groupe de parole auprès des adolescents incarcérés.
- 2 La mise en place d'un groupe de parole auprès d'adolescents incarcérés suppose certaines interrogations préalables à sa mise en pratique, ainsi que certains ajustements aux contraintes du quotidien carcéral.
- 3 La première difficulté consiste à prendre en compte les représentations recouvertes par la psychiatrie en prison, et les angoisses de folie qu'elle suscite chez les adolescents délinquants. L'intervention de deux infirmiers et d'une psychologue-stagiaire du SMPR au « quartier mineurs » pour la mise en place d'un groupe de parole fait rapidement peser un « soupçon de folie » sur le groupe, qui nécessite que le dispositif s'adapte au plus près des modes de

figuration privilégiés des adolescents. Dans cette perspective, notre premier souhait aurait été d'utiliser le monde des images – qui correspond si bien au monde adolescent, sous forme de séquences choisies de reportages à discuter en groupe. Les contraintes matérielles pénitenciers nous ont imposé le deuil de ce premier projet. Après quelques séances où nous mettons quelques images ou revues à disposition des adolescents afin de les commenter en groupe, nous sommes vite amenés à reconnaître que ces supports ne facilitent pas les échanges de groupe, mais ont plutôt tendance à révéler l'emprise de l'un ou de l'autre sur le support, et son isolement du reste du groupe. Nous sommes alors amenés à mettre en place un petit groupe de discussion non directive sur le mode de la conversation. L'animateur occupe ici une position active, s'investit dans le jeu de parole avec les adolescents, en laissant libre cours à ses propres associations.



- 4 En tout état de cause, la fréquence des mouvements des adolescents entre l'extérieur et l'intérieur de la maison d'arrêt (courte durée des peines, transferts dans d'autres maisons d'arrêt) rend impossible la perspective de proposer un groupe « fermé », d'inscrire les groupes de parole dans la durée. La place du soignant est ici limitée par le fonctionnement pénitentiaire, en ce qui concerne le temps et les lieux qui lui sont attribués. Nous proposons donc un groupe de parole ouvert à tous les adolescents incarcérés, sans obligation ni indication de participation. Nous décidons de constituer des groupes de six adolescents au plus. Nous devons par ailleurs nous en remettre aux surveillants pour la constitution des groupes, qui devra éventuellement se calquer sur celle des groupes de promenade, en fonction des incompatibilités de rencontre entre certains adolescents. Nous définissons quelques consignes : parler de ce que l'on souhaite, essayer, quand on décide d'assister à une séance, de rester jusqu'au bout des 45 minutes, éviter de fumer, écouter celui qui s'exprime. Ces règles, aussi modestes soient-elles, représentent une contrainte importante pour les adolescents délinquants, ce qui implique leur transgression sans réponse de l'ordre d'une sanction.
- 5 Les sujets de conversation apportés en groupe par les adolescents tournent souvent autour de la violence et des rapports au même et au différent.
- 6 La violence entre les adolescents en détention interpelle, surprend le candide qui imagine que la loi règne dans les murs. Cette violence apparaît quasiment organisée dans le groupe, les positions au sein du groupe restant fixes ; certains occupent une position d'« agresseurs » ou de « leaders violents », tandis que les autres sont stigmatisés comme « victimes », ou encore « tricarads » pour utiliser le même vocable que les adolescents.
- 7 Les violences que font subir les uns aux autres consistent surtout en actes d'humiliations, commis à plusieurs contre un seul : menaces, racket, déshabillages forcés dans la cour de promenade, brûlures, coups portés à plusieurs sur la victime, ce que les adolescents appellent « faire une boulette »... Les sujets cibles d'agressions évitent de rencontrer leurs agresseurs lors des séances de groupe, de la même façon qu'ils se privent parfois de promenade ou de douche pour ne pas à avoir subir ces rencontres.

- 8 Les auteurs de violence ne se cachent pas de ces actes qu'ils considèrent comme allant de soi, ils appellent leurs « victimes » les « tricards », disent qu'ils « mettent » certains adolescents « tricards ». (« tricard ou triquard : interdit de séjour, refusé d'un lieu¹. »)
- 9 Les premières violences sont souvent mises en lien avec l'origine ou le délit de la victime : les adolescents d'origine gitane, les adolescents venant d'autres régions, les adolescents pour lesquels il s'agit d'une première incarcération, ou incarcérés pour affaires de mœurs sont plus particulièrement les cibles de ces actes de violence. L'escalade violente se déploie ensuite envers l'adolescent qui ne connaît pas vraiment les règles de la rue et de la prison, qui ne se défend pas la première fois, ou encore qui montre trop sa « fragilité » face à l'incarcération. Les auteurs s'accordent à dire que les « tricards » sont « ceux qui ne se défendent pas, qui font les malins à l'extérieur mais se comportent en prison comme des “tapettes” », comme tel adolescent qui « pleure comme une fille quand il se retrouve dans la cour de promenade en calbut ». « C'est la règle, c'est comme ça, c'est normal, ceux-là n'ont rien à faire en prison, comme ça ils ne reviendront pas. »
- 10 Il est impossible pour les violents comme pour leurs victimes d'accepter d'être qualifié de « tricard », le terme recouvre une connotation d'insulte pour les uns comme pour les autres. Quand on essaie de faire travailler cette question en groupe, les adolescents se défendent contre l'idée que nous proposons qu'il est sans doute arrivé à chacun d'entre nous d'être « nouveau » dans un groupe, ou de se sentir différent, ou encore de ne pas être en possibilité de se défendre d'autrui. Ils refusent massivement d'avoir pu connaître des vécus semblables d'exclusion, ou de passivité.
- 11 Entre les adolescents qui agressent les autres, existe aussi une violence qu'ils considèrent ludique, voire occupationnelle. Ils disent ainsi qu'ils « aiment quand il y a de l'ambiance, de l'action, au quartier mineurs », qu'ils se battent pour « passer le temps », parce qu'il n'y a pas d'autre occupation, surtout depuis qu'a été supprimé l'« enquillage » (c'est-à-dire la possibilité des uns d'aller visiter les autres dans leurs cellules) et le sport en commun avec les majeurs. Il n'y a alors plus d'agresseur ou de victime dans ces échanges violents, seulement un goût commun pour la violence, qui leur permet de rire

ensemble du coup de lame que l'un a porté au visage de l'autre. Ces « jeux » violents entre les adolescents peuvent être rapprochés de ce qu'ils racontent sur les amusements des « grands frères » dans les quartiers, qui selon eux n'hésitent pas à lâcher les chiens sur les plus jeunes « pour jouer », ou à leur mettre des « coups de lame pour s'amuser ». On comprend ici que la dimension de jeu ne peut être reconnue par un observateur extérieur : il n'y a pas d'agir semblant, le coup est porté, non mimé.

- 12 Comment comprendre ces phénomènes de violence organisés au sein du groupe d'adolescents ? Plusieurs pistes de réflexion peuvent être interrogées.
- 13 Tout d'abord, la haine développée entre les différents sous-groupes de minorités ethniques différentes nous rappelle ce que FREUD (1981, p. 163-164) appelle le *narcissisme des petites différences*. La violence dans le groupe peut alors être comprise comme un rituel d'initiation, elle apparaît comme une mise à l'épreuve des capacités de la victime à appartenir à un groupe qui ne tolérerait aucune « petite différence », un groupe pour lequel tout signe d'altérité pourrait être menaçant.
- 14 La violence correspondrait alors à un rituel d'initiation, d'admission dans le groupe, un rituel de passage de l'extérieur à l'intérieur du « quartier mineurs », et même un rituel de passage de l'enfance à l'âge adulte. Dans ce sens, certains des adolescents parlent de « *baptême* » pour désigner ces violences.
- 15 Les adolescents témoigneraient ainsi du manque de régulation de la violence sociale générée par l'absence de rituels de passage dans notre société, ainsi que de la recherche de rites substitutifs. O. DOUVILLE (1999) souligne cependant que ces rituels permettant de canaliser la violence de l'adolescent n'opèrent qu'au sein de sociétés violentes.
- 16 On peut alors penser que le groupe d'adolescents reconstitue ici un rituel pour accéder à une *identité sociale violente*. L'identification aux « grands frères », de même qu'aux détenus majeurs – souvent mis en avant par les adolescents – confirme encore l'idée de l'initiation propre au rituel. Le rituel s'inscrit ici dans une compulsion de répétition pathologique. Une loi déviante imparable et collective se

substitue ici à la loi sociale majoritaire, l'inversion des valeurs, des jugements bon/mauvais socialement admis étant de rigueur : la nécessité de « mériter » son identité délinquante, sa place en prison, est ici prégnante. Il semble même que le passage en prison constitue en quelque sorte une étape incontournable pour l'initiation de l'adolescent à la tradition délinquante. Nous entendons le fantasme d'auto-engendrement inscrit dans cette idéologie de la marginalité, constituée de conduites et de règles précises antinomiques aux règles sociales admises. L'idéal de toute-puissance porté par le groupe prive alors le sujet de tout sentiment de culpabilité.

- 17 On comprend que, dans cette organisation, les limites du groupe viennent en quelque sorte supplanter les limites de l'adolescent, en quête de repères identitaires et identificatoires. L'espace psychique de l'adolescent s'élargit ainsi à celui du groupe.
- 18 Notons par ailleurs que la violence d'un groupe envers certains adolescents s'aggrave lors des périodes de surpopulation dans le « quartier mineurs ». Nous pouvons alors penser que la mise en péril du narcissisme individuel, le sentiment de perte de limites, s'avèrent d'autant plus importants que le groupe est grand : certains adolescents adopteraient une position violente pour s'en défendre et constitueraient ainsi un sous-groupe de « pairs » violents, à l'image d'un ou de plusieurs *leaders*.
- 19 Après avoir interrogé la dimension d'initiation dans ces phénomènes violents entre adolescents, il faut nous arrêter un peu sur la fonction que le bouc-émissaire endosse pour le groupe.
- 20 On peut en effet se demander si le groupe d'adolescents ne serait pas à la recherche – de *victimes sacrificielles* – pour reprendre le terme de R. GIRARD, *victimes sacrificielles* sur lesquelles le groupe transfère la violence destinée aux siens, le « *tricroard* » apparaît comme la figure où le sujet et le groupe peuvent destiner leur haine. Cette tentative d'exclusion de mauvais objets persécuteurs configure l'organisation la plus rudimentaire du groupe, conceptualisée selon le phénomène du bouc émissaire. Je cite D. ANZIEU (1999, p. 85) : « Pour que le groupe puisse devenir un bon sein introjecté, il faut qu'il trouve un mauvais objet sur lequel le transfert négatif clivé soit projeté. »

- 21 Notons que les victimes à la fois intruses et exclues du groupe, occupent en son sein une position d'entre-deux. Je cite J.-B. CHAPELIER (2000, p. 8) : « On comprend que le bouc-émissaire soit dans une position intermédiaire. En effet, il est dans le groupe, car nécessaire à sa première organisation, et hors du groupe comme support des projections de ce dernier. »
- 22 Quelle partie clivée du sujet et du groupe est-elle projetée sur la figure du « tricard » ?
- 23 Il apparaît ici que le tricard est un représentant de la passivité, passivité qui correspond ici à la seule définition du féminin pour ces adolescents, passivité qui correspond aussi aux tendances homosexuelles contre lesquelles les adolescents luttent par le recours à l'agir.
- 24 En se défendant de tout mouvement de compassion ou d'identification aux victimes, il semble que les sujets manifestent la façon dont le lien à elles fait menace. La partie clivée du Moi individuel et groupal, dont les adolescents cherchent à se débarrasser dans la figure du « tricard », apparaît ici comme la partie « faible » ou « fragile » du sujet et du groupe, celle qui souffre et pourrait manifester sa souffrance dans l'affect (« pleurer »), celle qui correspond pour nos sujets à la position passive homosexuelle (« tapette », « qui ne se défend pas »), représentant pour l'adolescent un objet avec lequel le rapport homosexuel serait possible. On peut souligner ici les connotations violentes mais aussi sexuelles auxquelles renvoie le terme de « tricard », qui trouve son origine dans le mot « trique ».
- 25 Le masculin se résout ici à l'activité et à la domination, et le féminin à la passivité et à la soumission (« pleurer comme une fille »). Selon D. MARCELLI et A. BRACONNIER (1995, p. 88) : « La peur de la passivité, renvoyant à la soumission infantile et aux tendances homosexuelles amène les adolescents à se servir de l'action (et de l'affirmation de soi) pour nier cette passivité. »
- 26 Les écrits de P. JEAMMET mettent aussi en évidence la façon dont l'agir intervient dans le processus adolescent comme une défense face à l'« être agi ».

- 27 On devine ainsi le jeu de miroir établi entre les « victimes » et la partie clivée du groupe violent. Tout se passe comme si le sujet rencontrait dans l'autre de la réalité extérieure une partie de la réalité intérieure à contrôler, à maîtriser. Cette collusion entre réalité externe et réalité psychique, vécu comme une intrusion, mènerait le sujet à l'agir violent, pour rétablir la différenciation soi/non-soi dans le contact corporel violent et pour contrôler dans l'autre sa partie clivée. Cette analyse nous amènerait à considérer la victime comme simultanément *porteuse* et *dépositaire* de la partie clivée de l'agresseur et du groupe auquel elle appartient.
- 28 Quels dispositifs de groupe proposer à ces adolescents pour les aider à « coexister » en milieu fermé ? Comment amorcer un travail de contenance et de transformation de la violence des adolescents ? À l'issue de cette expérience, ces questions restent ouvertes ; cependant les relations entretenues entre groupe d'adolescents et animateurs apparaissent comme les leviers de processus identificatoires et de processus de différenciation que l'on pourrait qualifier de « *pré-thérapeutiques* ».



- 29 Dans l'expérience qui nous concerne, il me semble que le choix d'un trio d'animateurs, inscrit dans la différence des sexes et des générations, répondait aux besoins de diffraction du transfert du groupe d'adolescents : nos présences respectives dans cet espace de groupe venaient en effet réactiver les questions du paternel, du maternel et du féminin. La capacité des animateurs à endosser – dans le groupe et par la parole – la fonction de bouc-émissaire nous est également apparue comme un préalable à la restauration de la parole en lieu et place de l'agir. La reprise dans l'« après-coup » des séances aux côtés d'un tiers extérieur au groupe – en l'occurrence la psychologue du SMPR, s'imposait enfin pour entretenir une dynamique de compréhension, et élaborer nos vécus d'impuissance, de sidération ou de révolte face à la violence des adolescents.
- 30 Ces différents éléments du dispositif ont sans doute contribué à ce que, par la suite, les groupes de parole puissent s'inscrire dans la durée et la régularité au « quartier mineurs », au-delà des départs/arrivées de différents animateurs.

BIBLIOGRAPHIE

ANZIEU D. (1999), *Le groupe et l'inconscient*, Paris, Dunod, 1975.

CHAPELIER J.-B. (2000), « Émergence et transformation de la groupalité interne à l'adolescence », in *Le lien groupal à l'adolescence*.

DOUVILLE O. (1999), « Violence des rituels et/ou régulation de la violence par les rituels ? », in *Histoires de violence*, lettre du GRAPE, 38, p. 77-83.

FREUD S. (1981), « Psychologie des foules et analyse du Moi », in *Essais de psychanalyse*.

MARCELLI D. et BRACONNIER A. (1995), *Adolescence et psychopathologie*, Paris, Masson.

NOTES

- 1 Dictionnaire de la zone © 2001, site de Cobra le Cynique, www.ifrance.com/cobraa/dictionnaire/mots/triquard.htm.

AUTEUR

Sophie Ferrucci

Psychologue clinicienne, diplômée en criminologie clinique, doctorante au CRPPC, Université Lyon 2

René KAËS, *Un singulier pluriel, la psychanalyse à l'épreuve du groupe*

René Kaës et Anne-Claire Froger

DOI : 10.35562/canalpsy.662

NOTES DE LA RÉDACTION

Propos recueillis par Anne-Claire FROGER.

TEXTE

« Le groupe primaire est l'espace et le processus où le Je peut advenir, à la condition que le sujet, ayant noué et contracté dans ce groupe les alliances structurantes nécessaires à la formation de sa vie psychique, quitte ce groupe et, dans le mouvement d'une nouvelle affiliation mette en jeu, pour pouvoir se les approprier, les enjeux de sa filiation. »

(R. KAËS, *Un singulier pluriel*, Dunod, 2007, p.XV)

Canal Psy : M. KAËS, pour présenter votre dernier ouvrage à nos lecteurs, voulez-vous nous expliquer votre choix du titre et du sous-titre : *Un singulier pluriel, la psychanalyse à l'épreuve du groupe* ?

René KAËS : Cet ouvrage m'a été demandé à la suite d'une « leçon » que j'avais été invité à donner au Congrès de l'IPA (Association Psychanalytique Internationale) en mars 2004 à la Nouvelle-Orléans. Le thème de ce congrès était « La psychanalyse et ses frontières ».

C'était un événement pour moi, et pour tous ceux qui s'occupent de comprendre en quoi consiste la réalité psychique dans les groupes et comment elle fonctionne, que de disposer d'un temps suffisant pour exposer en quoi la psychanalyse est concernée par ces recherches. J'ai voulu présenter et soutenir l'idée que ces recherches ont une incidence sur le champ de la pratique psychanalytique généralement définie depuis FREUD par la pratique de la cure individuelle. Elles ont aussi une incidence sur la définition de ses objets théoriques et par conséquent sur les constructions qu'elle élabore pour rendre compte de l'inconscient et de ses effets dans l'organisation de la vie psychique d'un sujet considéré dans la singularité de sa structure et de son histoire.

Mon propos n'était pas de parler de la psychothérapie psychanalytique de groupe ou par le moyen du groupe. Les psychanalystes connaissent ces pratiques. Mon propos était de montrer comment ces pratiques nous apprennent quelque chose d'essentiel sur la réalité psychique inconsciente commune et partagée par plusieurs sujets lorsqu'ils participent à un espace intersubjectif, dans toutes les configurations de lien dont ils sont parties constituées et parties constituantes : couple, famille, groupes et institutions.

Depuis plus de quarante ans, j'essaie de décrire et de rendre intelligible les relations complexes qui articulent, distinguent et opposent l'espace intrapsychique, celui du sujet singulier, et celui de ces espaces pluriels, organisés par des processus et des formations psychiques spécifiques.

Dans cet ouvrage, qui forme une suite à d'autres travaux (*Le groupe et le sujet du groupe*, *La polyphonie du rêve*, parmi les plus récents), je me suis placé du point de vue où je pouvais mobiliser l'attention des psychanalystes – et plus largement des psychologues cliniciens et des psychothérapeutes habituellement centrés sur le sujet « individuel ». À mes yeux, ce sujet est un sujet « singulier pluriel ». Il se construit dans la pluralité des liens par lesquels il se forme, et cette situation « groupale » du sujet en fait un sujet du groupe, en conflit et en construction entre la « nécessité d'être à soi-même sa propre fin », comme le dit FREUD, et les exigences de travail psychique que lui

impose le fait qu'il est sujet du groupe, qu'il en procède, qu'il en hérite et qu'il en sert les intérêts.

Je porte cette idée du singulier pluriel depuis de nombreuses années – depuis le début des années 1980 – lorsque j'ai commencé à remettre sur le métier la notion de groupe interne que j'avais construite avec le modèle de l'appareil psychique groupal, dix ans auparavant, pour l'élargir à celle de groupalité psychique. En travaillant sur le concept d'alliances inconscientes comme fondement de l'intersubjectivité, j'ai retrouvé cette manière de formuler cette idée. Je la crois cliniquement pertinente pour rendre compte de cette tension entre la pluralité et la singularité qui soutient nos identifications, nos fantasmes, nos rapports à l'autre.

Peut-être vaudrait-il mieux dire « un pluriel singulier », car nous accédons au Je qui nous singularise à travers un long processus d'intégration de la pluralité, et ce processus reste inachevé. C'est une richesse de notre vie psychique qu'il ne s'achève pas. C'est à cette pluralité que nous devons d'éprouver, comme le disait ARTAUD, « les innombrables états de l'être ». Mais pour l'éprouver il est nécessaire que se singularise notre rapport à nous-mêmes, aux autres et aux groupes qui les contiennent. Une part de notre capacité de symboliser et de créer tient à cette tension irrésolue, mais suffisamment acceptable entre le singulier et la pluralité.

Voilà pourquoi j'ai choisi ce titre, et que le sous-titre précise : « La psychanalyse à l'épreuve du groupe ». La psychanalyse a déjà connu d'autres « épreuves », lorsque les psychanalystes ont commencé à conduire des cures avec des enfants, puis avec des patients psychotiques. On a d'abord considéré que c'étaient là des applications de la psychanalyse, mais pas de la psychanalyse. La psychanalyse a toujours travaillé en intensité sur l'espace intrapsychique et en extensivité sur ses frontières. Cette fois, avec le groupe, nous changeons de modèle de l'appareil psychique, car nous avons à penser les relations entre le sujet singulier et la réalité de l'ensemble qu'il forme avec d'autres, et dont il se forme, pour une part qu'il nous reste à découvrir. Cette épreuve est aussi une mise à l'épreuve de sa capacité de se renouveler. Mais pour que cette épreuve soit féconde, il faut être exigeant sur la méthode et sur les concepts, il faut rendre compte de la manière dont se construit notre connaissance de

l'inconscient. C'est pourquoi j'attache une grande importance à l'épistémologie de la psychanalyse.



Jérôme Dupré-Latour

C. P. : Vous abordez la notion d'intersubjectivité, du point de vue dynamique, comme une exigence de travail psychique. Faites-vous ici allusion au travail psychique nécessaire au maintien du lien groupal ?

René KAËS : Oui, mais la question est beaucoup plus vaste et plus complexe. En résumant ce que j'ai dit jusqu'à présent, je dirais que mon travail a été de tenter une articulation entre la réalité psychique du groupe et celle du sujet singulier pour essayer de rendre compte de la part que celui-ci prend à la formation de celle-là, et de la manière dont le sujet se forme dans l'intersubjectivité comme sujet de l'inconscient.

C'est là une raison pour les psychanalystes de se sentir concernés par l'approche psychanalytique du groupe et du sujet dans le groupe, car elle apporte une contribution substantielle à la problématique de l'intersubjectivité. Aujourd'hui, la question de l'intersubjectivité intéresse de nombreux psychanalystes contemporains, mais elle les

oppose selon leurs traditions culturelles et leurs références théoriques.

Je rappelle que le concept de l'intersubjectivité a d'abord été construit avec les problématiques philosophiques et psychologiques de la conscience et du sujet dans ses rapports avec la reconnaissance d'autrui. Les sources d'inspiration de ces problématiques sont diverses, elles sont issues de la phénoménologie, de la linguistique de l'énonciation, de la psychologie de l'interaction (avec G.-H. MEAD), de l'ethnologie. Ces approches modernes ont des antécédents bien connus dans la philosophie dialectique de HEGEL et la phénoménologie de HUSSERL, puis dans les philosophes de la reconnaissance et de la réciprocité avec notamment BUBER et LEVINAS. Cette intuition d'une différence interne, d'un écart de soi à soi au cœur du sujet contient les prémisses de la moderne sentence de RIMBAUD : « Je est un Autre. » Formule assurément intrasubjective, qui dévoile un sujet divisé, mais qui reste à conjuguer avec un contrepoint nécessaire pour fonder toute réciprocité intersubjective : l'expérience que Je est un Autre se fonde dans cette expérience préalable que l'Autre est un Je pour un autre Je. On peut à juste titre considérer que cette réciprocité, symétrique ou asymétrique, est une acquisition tardive, et dans l'espèce et pour chaque sujet. Il reste que cette conception de l'altérité qui passe par les vicissitudes de l'altérité interne définit l'intersubjectivité d'une manière beaucoup moins opératoire que celle de l'interactionnisme nord-américain, qui renvoie pour l'essentiel à des boucles de comportements ou, avec STOLOROW et ATWOOD, au contextualisme.

Dans le champ de la psychanalyse post-freudienne, plusieurs théories de l'intersubjectivité coexistent. Dans la suite du post-hégélianisme, LACAN a été l'un des premiers à en introduire la notion en privilégiant ses effets d'aliénation sur un sujet essentiellement assujéti au désir de l'autre, celui-ci n'étant qu'un représentant inadéquat du grand Autre. LACAN ne décrit la réalité psychique qui se produit dans et par le lien intersubjectif que pour en retenir la consistance imaginaire. Sa critique du groupe en est la conséquence.

J'utilise cette notion dans son sens et son contexte européens, mais avec la psychanalyse et en ne suivant pas sur ce point LACAN, et s'il me faut donner une référence d'inspiration, je la trouve plutôt

chez P. CASTORIADIS-AULAGNIER¹. J'entends par intersubjectivité non pas un régime d'interactions comportementales entre des individus qui communiquent leurs sentiments par empathie, mais l'expérience et l'espace de la réalité psychique qui se spécifie par leurs rapports de sujets en tant qu'ils sont sujets de l'inconscient. L'intersubjectivité est ce que partagent ces sujets formés et liés entre eux par leurs assujettissements réciproques – structurants ou aliénants – aux mécanismes constitutifs de l'inconscient : les refoulements et les dénis en commun, les fantasmes et les signifiants partagés, les désirs inconscients et les interdits fondamentaux qui les organisent.

Pour prendre en considération l'ensemble des processus et des formations de l'intersubjectivité, il faut avoir recours à une autre logique des processus psychiques. À une logique des processus et des formations internes, il est nécessaire d'articuler une logique des *corrélations de subjectivités*, une logique de la conjonction et de la disjonction, dont la formule pourrait être énoncée de la manière suivante : « Pas l'un sans l'autre et sans l'ensemble qui les constitue et les contient ; l'un sans l'autre, mais dans l'ensemble qui les réunit. » Cette formule soutient que nous ne pouvons pas ne pas être dans l'intersubjectivité. Cela signifie que le sujet se manifeste et n'existe que dans sa relation à l'autre, et j'ajoute : à plus d'un autre. Cela signifie aussi que la voie du « devenir Je », du *Ich werden* freudien, tout comme les butées et les impasses de ce devenir, est tracée dans la relation intersubjective avec l'autre : ceci est vrai pour l'enfant, pour le devenir homme et le devenir femme, pour le devenir père et le devenir mère.

L'intersubjectivité n'est pas seulement la partie constitutive du sujet tenue dans la subjectivité de l'autre ou de plus d'un autre. Elle se construit dans un espace psychique propre à chaque configuration de liens. Cela revient à dire que la question de l'intersubjectivité consiste dans la reconnaissance et l'articulation de deux espaces psychiques partiellement hétérogènes dotés chacun de logiques propres.

Entendue dans ce registre, la problématique de l'intersubjectivité nous ouvre l'accès à des souffrances psychiques et à des formes de la psychopathologie contemporaine qui ne peuvent être comprises, analysées et soulagées que d'être articulées avec les valeurs et les fonctions qu'elles ont prises ou qu'elles continuent de prendre pour

un autre, pour plusieurs autres et finalement pour le groupe dont le sujet est partie constituée et partie constituante.

En résumant ma position, je dirai que la problématique de l'intersubjectivité ouvre une question centrale de la psychanalyse : elle concerne les conditions intersubjectives de la formation de l'inconscient et du sujet de l'inconscient. Dans ces conditions, j'appelle intersubjectivité la structure dynamique de l'espace psychique entre deux ou plusieurs sujets. Cet espace comprend des processus, des formations et des expériences spécifiques, dont les effets infléchissent l'avènement des sujets de l'inconscient et leur devenir Je au sein d'un Nous. Selon cette définition, nous sommes très éloignés d'une perspective qui réduirait l'intersubjectivité à des phénomènes d'interaction.

Notre statut dans l'intersubjectivité nous impose en effet un certain travail psychique. La notion d'exigence de travail psychique est indiquée par FREUD lorsque, envisageant la question de la pulsion sous l'angle de la vie psychique, il écrit : « "La pulsion" nous apparaît comme un concept limite entre le psychique et le somatique, comme un représentant psychique des excitations émanées de l'intérieur du corps et parvenu dans l'âme, comme la mesure de l'exigence de travail imposée au psychique par suite de sa corrélation avec le corporel ». J'ai souvent cité ce texte pour argumenter qu'un certain travail psychique est exigé par la rencontre avec l'autre, pour que les psychés ou des parties de celles-ci s'associent et s'assemblent, pour qu'elles s'éprouvent dans leurs différences et se mettent en tension, pour qu'elles se régulent.

Je distingue quatre principales exigences de travail psychique imposées par le lien intersubjectif ou les conjonctions de subjectivité. La première est l'obligation pour le sujet d'investir le lien et les autres de sa libido narcissique et objectale afin de recevoir en retour de ceux-ci les investissements nécessaires pour être reconnu comme sujet membre du lien. Cette exigence de travail se forme sur le modèle du contrat narcissique décrit par P. CASTORIADIS-AULAGNIER (1975).

La deuxième exigence est la mise en latence ou le renoncement ou l'abandon de certaines formations psychiques propres au sujet. FREUD avait indiqué en 1921 que le Moi doit abandonner une partie de ses

identifications et de ses idéaux personnels au profit d'idéaux communs et en échange des bénéfices attendus du groupe et/ou du chef. Tout lien impose des contraintes de croyance, de représentation, de normes perceptives, d'adhésion aux idéaux et aux sentiments communs. Être dans l'intersubjectivité n'implique pas seulement que certaines fonctions psychiques soient inhibées ou réduites et que d'autres soient électivement mobilisées et amplifiées. On doit admettre une exigence de non-travail psychique, des abandons de pensée, des effacements des limites du moi, ou d'une partie de la réalité psychique qui spécifie et différencie chaque sujet. C'est le cas des groupes sectaires et des groupes idéologiques. Nous devons admettre que des processus d'auto-aliénation sont mis au service de ces exigences groupales.

On parle beaucoup aujourd'hui d'une troisième topique, ce fut un thème majeur du dernier Congrès des psychanalystes de langue française. En fait « topique » est une métonymie de « métapsychologie » ou d'« appareil psychique ». Le débat qui s'engage prend essentiellement en compte les termes des relations entre la configuration du monde interne d'un sujet et les relations qu'il a entretenues avec les premiers autres, les parents, la famille. Le point de vue est centré sur l'individu. C'est normal puisque la pratique de référence est celle de la cure individuelle. À partir du moment où l'on travaille avec un dispositif pluri-sujetif, où l'espace psychique qui s'y développe est celui d'une réalité psychique spécifique, commune et partagée, cette troisième topique inclut aussi cet espace entre les sujets, *intersubjectif*. C'est celui que j'ai modélisé dans mes premières recherches sous le nom d'appareil psychique groupal. La troisième topique que j'expose dans *Un singulier pluriel* contient une articulation entre la réalité psychique du groupe et celle du sujet singulier. Je pense que, de cette manière, il est possible – il est devenu nécessaire – de rendre compte de la manière dont le sujet se forme dans l'intersubjectivité comme sujet de l'inconscient, et de la part que celui-ci prend à la formation de celle-là.

Canal Psy : Est-ce en ce sens que les « alliances inconscientes » ont une fonction structurante pour le groupe ?

René KAËS : En effet. La troisième exigence relève de la nécessité de mettre en œuvre des opérations de refoulement, de déni ou de rejet

pour que les conjonctions de subjectivité se forment et que les liens se maintiennent. Ces opérations ne concernent pas seulement les appuis méta-défensifs que les membres d'un groupe peuvent trouver dans celui-ci, comme E. JAKUES l'a jadis montré. Elles concernent toute configuration de liens qui assure et entretient les dispositifs métadéfensifs nécessaires à son auto-conservation et à la réalisation de ses buts. Elles sont donc à la fois requises par le lien et par les intérêts personnels que les sujets trouvent à les contracter. Tels sont le statut et la fonction des alliances inconscientes défensives. Ces alliances sont les processus producteurs de l'inconscient actuel dans le lien, elles forment ses nœuds névrotiques et psychotiques, et pour cet ensemble de raisons, elles sont les pièces majeures de la formation de la réalité psychique propre à une configuration de lien.

La quatrième exigence s'articule avec les interdits fondamentaux dans leurs rapports avec le travail de civilisation (*Kulturarbeit*) et les processus de symbolisation. FREUD a insisté sur la nécessité du renoncement mutuel à la réalisation directe des buts pulsionnels pour que s'établisse une « communauté de droit » garante des liens stables et fiables. Le résultat de cette exigence est les alliances inconscientes *structurantes*, dans la catégorie desquelles nous comptons le contrat narcissique, le pacte entre les Frères et avec le Père et le contrat de renoncement mutuel. Le résultat de cette exigence de travail est la formation du sens, l'activité de symbolisation et d'interprétation, mais aussi la capacité d'aimer, de jouer, de penser et de travailler.

Ces quatre exigences concourent à la création d'un espace psychique commun et partagé. Considérées du point de vue du sujet auquel elles sont imposées, ces exigences sont structurantes et conflictuelles. La conflictualité centrale se situe entre la nécessité d'être à soi-même sa propre fin et celle d'être un sujet dans le groupe et pour le groupe. En accomplissant ce travail psychique, les membres d'un groupe s'attribuent ou reçoivent en échange des bénéfices et des charges. Une balance économique s'établit, en positif ou en négatif, sur ce qu'ils gagnent et sur ce qu'ils perdent à satisfaire ces exigences.

D'une certaine manière, nous n'avons pas le choix de nous soustraire à ces exigences : nous devons nous y soumettre pour entrer dans un

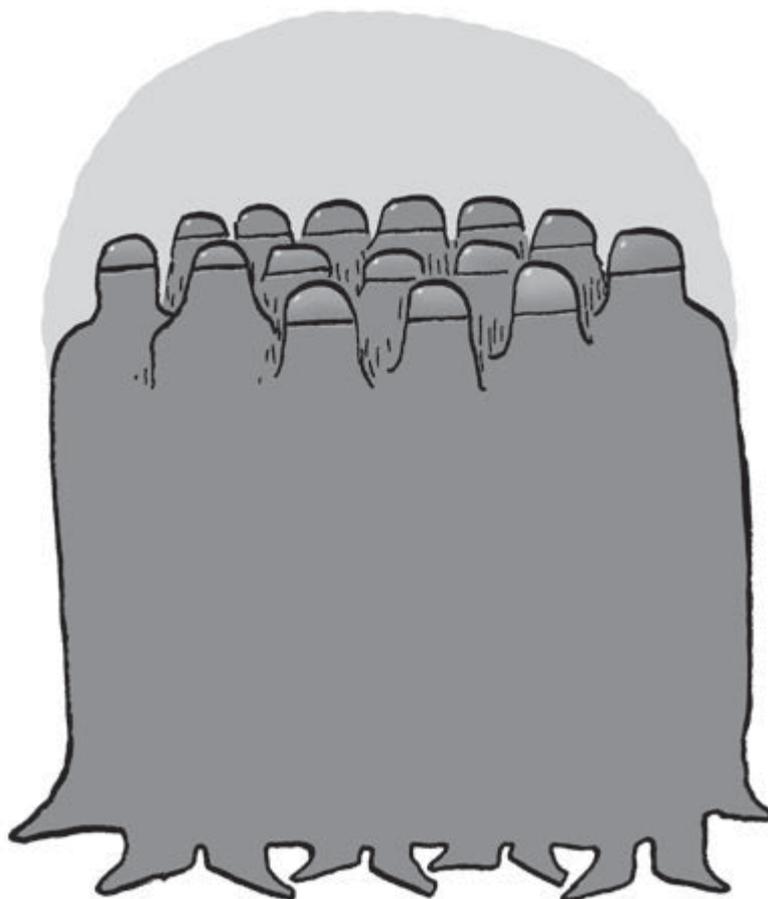
lien et pour exister comme sujet. Mais nous avons aussi à nous en dégager, à nous en délier chaque fois que ces exigences et que les alliances qui les scellent servent notre auto-aliénation et l'aliénation que nous imposons aux autres, le plus souvent à l'insu de chacun. Je pense que c'est dans cette perspective que nous pourrions définir le champ pratique du travail psychanalytique en situation de groupe.

Canal Psy : Qu'est-ce qui a guidé votre choix du tableau *La vocation de Saint Mathieu*, du CARAVAGE, pour illustrer la couverture du livre ?

René KAËS : Il y a tout d'abord que j'aime l'œuvre du CARAVAGE et tout particulièrement ce tableau. Il ne se passe pas de voyage à Rome que je n'aille admirer la vocation de Saint Mathieu à Saint Louis des Français, puis les toiles de Santa Maria del Popolo.

Il y a dans *La vocation de Saint Mathieu* une dramatisation de la rencontre qui bouleverse une vie, qui la révèle à elle-même, qui fait de celui qui se sent appelé un nouveau sujet que l'appel, on pourrait dire le désir d'un autre, fait se lever et le suivre, comprenant sans doute après coup le sens et les enjeux de cette « vocation ».

On peut bien sûr être sensible à la dimension religieuse de cette représentation. Mais je pense que ce qu'elle nous propose est d'une autre nature que religieuse, c'est de l'ordre de l'imprévisible et de la force d'une rencontre, dont le sujet appelé ne peut que pressentir assez fortement qu'elle aura pour lui une valeur décisive. Comme dans une rencontre amoureuse, comme dans la rencontre avec une œuvre, une pensée.



Jérôme Dupré-Latour

Canal Psy : Certaines configurations familiales perçoivent parfois le processus de subjectivation des membres qui la composent – induit par « l’appel » – comme une menace pour l’identité commune. Comment soutenir ce mouvement psychique dans ces cas de figure paradoxaux ?

René KAËS : Je pense que LAING et ESTERSON ont le mieux décrit ce qui se passe avec les familles qui se sentent menacées lorsqu’un de ses membres rompt avec la culture familiale, ou plus exactement avec l’image de la famille interne commune à tous les membres de la famille. LAING parle de co-inhérence à propos des familles psychotiques, ce qui est un cas de figure de ce que j’ai appelé un appareillage psychique isomorphe : dans ce cas, l’espace commun est isomorphe à l’espace interne des membres de la famille, du couple ou du groupe, il a la même « forme », c’est-à-dire, le même contenu

et le même agencement interne. L'appel de la famille ne supporte aucun autre appel. Le sujet ne peut avoir accès à sa singularité, faute d'une séparation acceptable et d'une pluralité assimilable.

Évidemment, dans ce cas, aucun processus de subjectivation n'est possible, il menace de dislocation toute la famille et chacun de ses membres. C'est en effet une menace pour l'identité commune, mais aussi pour le devenir de l'identité de l'enfant ou de l'adolescent. Le contrat narcissique s'est mué en pacte léonin, aliénant, mortifère.

Nous connaissons ces familles où, pour un adolescent ou un jeune adulte, ne pas s'engager à la lettre dans la vocation professionnelle d'un parent est un véritable drame. J'ai connu des jeunes gens qui rencontraient un problème identique parce qu'ils voulaient devenir psychologues, bien qu'aucun parent ne le fût...

Le mouvement psychique à soutenir est celui de la séparation et de l'appropriation de son espace psychique, la reconnaissance de ce que l'on appelait jadis sa « vocation », notion très complexe, qui peut aussi servir à éviter de reconnaître en soi la voix – et la voie – qui vous appelle à devenir Je.

BIBLIOGRAPHIE

CASTORIADIS-AULAGNIER P., 1975, *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, Paris, PUF.

FREUD S., 1914, *Zur Einführung des Narzissmus*, G.-W., X, 138-170. Trad. fr. « Pour introduire le narcissisme », in : *La vie sexuelle*, Paris, PUF, p. 81-105.

FREUD S., 1921, *Massenpsychologie und Ich-Analyse*, G.-W., XIII, 71-161. Trad. fr. « Psychologie des foules et analyse du Moi » in : *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot (1982).

FREUD S., 1929, *Das Unbehagen in der Kultur*. G.-W., XIV, 417- 505, trad. fr., *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, 1971, nouvelle édition.

KAËS R., 1976, *L'appareil psychique groupal. Constructions du groupe*, Paris, Dunod (nouvelle édition 2000).

KAËS R., 1993, *Le groupe et le sujet du groupe*, Paris, Dunod.

KAËS R., 1998, « L'intersubjectivité : un fondement de la vie psychique. Repères dans la pensée de Piera AULAGNIER », *Topique*, 64, 45-73.

KAËS R., 2007, *Un singulier pluriel. La psychanalyse à l'épreuve du groupe*, Paris, Dunod.

LAING R.D., 1969, *The politics of the family*, Toronto, CBC publications.

NOTES

1 J'ai consacré une étude à la problématique de l'intersubjectivité chez P. CASTORIADIS-AULAGNIER. Sa préoccupation se marque dans trois notions importantes : le contrat narcissique conclu entre le sujet et « l'ensemble où le Je peut advenir » et sa fonction identificatoire ; la fonction de porte-parole accomplie par la mère qui accompagne les expériences psychiques de l'infans et la structuration de sa psyché par les énoncés d'interdit ; les états d'aliénation et le traitement par le collectif du désir d'auto-aliénation (KAËS, 1998).

AUTEURS

René Kaës

IDREF : <https://www.idref.fr/02694393X>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000108775079>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/11909300>

Anne-Claire Froger

Interview

Patrick SCHARNITZKY, *Les pièges de la discrimination*, 2006, l'Archipel

Patrick Scharnitzky et Anne-Claire Froger

DOI : 10.35562/canalpsy.665

NOTES DE LA RÉDACTION

Propos recueillis par Anne-Claire FROGER.

TEXTE

Canal Psy : M. SCHARNITZKY, vous mettez en lien la construction de stéréotypes et la manifestation de comportements discriminatoires. De quoi s'agit-il selon vous ?

Patrick SCHARNITZKY : C'est toujours très polémique de parler de la fonction des stéréotypes car cela revient à dire qu'ils sont utiles et que, de fait, il n'est peut-être pas légitime de les combattre. Bien entendu, je ne partage pas cette opinion mais elle existe. Les stéréotypes sont des raccourcis de pensée qui remplissent au moins deux fonctions évidentes. D'une part, ils participent à la construction identitaire de la personne. Le soi se forge dans les groupes d'appartenance. Nous sommes un genre, une catégorie d'âge, une nationalité, un lieu d'habitation, etc. Donc, notre identité prend corps dans un jeu d'identifications avec ceux qui nous ressemblent et de différenciations avec tout ce qui nous est étranger. Les exogroupes incarnent ce que nous ne sommes pas et les stéréotypes sont donc des outils de définition de ce qui n'est pas nous. D'autre part, les stéréotypes sont des outils formidables de lutte contre la dimension anxigène que peuvent représenter les interactions sociales. Par sa stabilité dans le jeu de la reproduction culturelle et éducative, le stéréotype assure une forme de contrôle sur la perception de la réalité sociale et des individus qui la composent.

C. P. : Vous évoquez l'étude de Theodor ADORNO, réalisée en 1950. Qu'est-ce qui vous a retenu votre attention dans cette étude ?

P. S. : Cette recherche est immense et parfois sous-estimée en psychologie sociale. Elle montre, à l'appui d'une méthodologie très riche et variée, comment les préjugés se construisent dans un « syndrome » qu'il appelle la personnalité autoritaire. Les rapprochements avec la psychologie clinique sont d'autant plus évidents et naturels que Theodor ADORNO revendique s'inspirer de la psychanalyse pour expliquer dans une logique « psychodynamique » le fondement de l'ethnocentrisme et de l'antisémitisme. C'est le degré de rigidité de l'éducation (père tout-puissant, toute forme de discussion impossible, vision dichotomique du monde...) qui prédispose à la personnalité autoritaire.

C. P. : Vous citez des études qui ont mis en évidence la puissance des stéréotypes, concernant la répartition sexuée des rôles, agissant souvent à notre insu. Cette constatation n'est-elle pas a priori surprenante dans une société telle que la nôtre, où l'égalité entre les sexes est peu contestée au premier abord ?

P. S. : Je partage tout à fait la thèse de Françoise HÉRITIER selon laquelle le genre est la matrice de toutes les autres formes de découpage de la réalité sociale. C'est la distinction entre hommes et femmes (qui commence d'ailleurs bien avant la naissance) qui nous conditionne à percevoir la réalité sociale à travers un prisme binaire du bien et du mal, du noir et du blanc, du beau et du laid. On pourrait dire que le sexisme est à l'origine de toutes les autres formes de discrimination. C'est la raison pour laquelle cette distinction est ancrée si intensément dans les pratiques et les transmissions culturelles. De fait, ce sont aussi les représentations contre lesquelles il est le plus difficile de lutter.

C. P. : Vous vous êtes penché dans cet ouvrage sur la façon dont nos stéréotypes « peuvent devenir réalité », notamment dans le contexte scolaire. Qu'est-ce qui vous a intéressé dans l'étude de R. ROSENTHAL et L. JACOBSON ?

P. S. : Dans toute l'histoire de la psychologie sociale, les résultats les plus contre-intuitifs ont toujours suscité des polémiques violentes de la part de la communauté scientifique. On pourrait par exemple évoquer les accusations dont MILGRAM a fait l'objet quand il a commencé à publier ses résultats concernant sa célèbre recherche sur l'obéissance.



Jérôme Dupré-Latour

L'idée de créer une forme de réalité sociale en projetant ses croyances sur les autres est assez insupportable car elle est très menaçante pour l'image de « l'homme sage » que nous voulons avoir. Cela inverse totalement la logique de la pensée cartésienne qui est le modèle communément admis pour décrire la pensée humaine. Je perçois le monde, je l'analyse puis je me forme une impression. Les résultats de ROSENTHAL et JACOBSON nous apprennent que, dans certaines conditions, nous projetons des impressions sur le monde qui s'en trouve modifié sans nous en apercevoir ! Admettre cette possibilité demande une certaine maturité et l'acceptation d'un être humain faillible.

C. P. : En introduction vous rappelez de façon un peu provocatrice qu'il y a depuis longtemps en France des conduites discriminatoires à l'échelle nationale. Les mesures adoptées actuellement pour lutter contre ces discriminations vous semblent-elles pouvoir avoir un effet sensible sur ces questions ?

P. S. : La grande nouveauté en France est la prise de conscience collective du problème de la discrimination. Les actions de testing et leur médiatisation ont permis de sortir la discrimination de la logique de l'auto-victimisation des publics concernés. C'est donc une première étape très importante qui a donné lieu, notamment, à la création de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) en décembre 2005. Partout en France, des entreprises signent des chartes de lutte contre les discriminations, des collectivités territoriales nomment des chargés de mission dévolus à cette cause, et des organismes de formation développent une offre centrée sur cette problématique. Les choses

bougent donc dans le bon sens aussi parce qu'on a pris conscience que la discrimination ne concerne pas uniquement les personnes d'origine étrangère dans l'accès à l'emploi. La discrimination touche aussi l'accès au logement, à la santé, à l'école, aux loisirs et surtout, la discrimination touche toute forme de « différence » par rapport à la norme. On peut être discriminé parce qu'on est handicapé, obèse, homosexuel, banlieusard, syndicaliste, trop âgé... Cette hétérogénéité des contextes et des critères a permis de sortir la discrimination de son ghetto.



Jérôme Dupré-Latour

En ce qui concerne maintenant les moyens de lutte, deux orientations semblent privilégiées. D'une part, on renforce le dispositif répressif envers tous les actes de discrimination et la HALDE doit jouer ce rôle en pénalisant, parfois lourdement, les entreprises qui se laissent aller à des discriminations dans le recrutement ou les stratégies de promotion interne.

D'autre part, on propose des politiques de rééquilibrage et de compensation pour favoriser les individus classiquement victimes de la discrimination. Cela s'appuie sur des dispositifs tels que la politique des quotas, la discrimination positive ou encore de l'anonymat des CV. Très peu d'études sont disponibles pour rendre compte de l'efficacité éventuelle de telles mesures dans le contexte français mais d'un point de vue psychologique, tout porte à croire que ces politiques sont susceptibles de provoquer des phénomènes de stigmatisation des minorités et de ne pas leur permettre d'exister indépendamment de leur étiquette catégorielle. Une seule recherche francophone teste l'effet sur un groupe social comme une entreprise d'une politique de discrimination positive envers les femmes et les résultats montrent que cela accentue encore un peu plus

l'assimilation de ces bénéficiaires au modèle stéréotypée de LA femme.

Il faut cependant souligner une piste de lutte contre les discriminations qui est totalement ignorée par les politiques et qui est celle de norme d'exemplarité. Nous évoluons dans une société qui s'appuie sur des normes discriminatoires implicites ou explicites acceptées par tous, qui ne montrent pas le bon exemple. Les médias mettent en scène des attitudes discriminatoires dans la publicité par exemple, sans que cela ne choque le CSA. Les politiques et les lois qui régissent notre pays ne sont pas plus respectueuses des groupes minoritaires. La citoyenneté se définit par un compromis entre droits et devoirs. Pourtant, un étranger vivant en France paye de la TVA sur chaque produit manufacturé qu'il achète mais n'a pas le droit de voter pour les dirigeants de son pays de résidence. Pire, dans la fonction publique, certains corps de métier très valorisés comme celui des enseignants-chercheurs dans les universités sont ouverts à des candidatures étrangères hors communauté européenne alors que les autres ne le sont pas, comme celui de personnel ATOS dans ces mêmes universités. Comment imaginer imposer à toute une population une discipline de respect des différences et de rejet des discriminations quand les normes et les lois qui régissent la société proposent tout le contraire ?

AUTEURS

Patrick Scharnitzky

IDREF : <https://www.idref.fr/102464073>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15105463>

Anne-Claire Froger

Coup de cœur

Gaïto GAZDANOV, *Éveils*

Jean-Marc Talpin

RÉFÉRENCE(S) :

Gaïto GAZDANOV, *Éveils*, Viviane Hamy, 1988, 156 p.

TEXTE

- 1 Certains livres arrivent en fanfare, d'autres prennent leur temps, se laissent rencontrer comme par hasard, parfois même se présentent d'une manière qui, dans l'air du temps, ne les sert pas forcément. Ainsi d'*Éveils*, de l'écrivain russe Gaïto GAZDANOV, paru un peu après la seconde guerre mondiale et aujourd'hui traduit et édité par Viviane HAMY (1988, 156 p). *Éveils* avait pour bandeau chez le libraire « le livre de la bonté ». C'est, de nos jours, risqué. Lecteur, risque-toi ! Risque-toi et tu découvriras que la bonté est l'un des noms possibles de la bienveillance, second terme souvent négligé de la fameuse neutralité bienveillante. Or, à sa manière simple et profonde, discrète tout autant que son personnage principal, *Éveils* est bien l'histoire d'un soin.
- 2 La rencontre fortuite d'un ami, François, conduit Pierre Fauré vers le sud de la France pour un séjour de vacances avec celui-ci et sa famille quelque temps après la fin de la seconde guerre mondiale. Depuis le décès de sa mère, dont il s'occupa jusqu'à la mort, Pierre vit seul, dans une vie vide, seulement organisée par un travail auquel il ne trouve plus guère de sens.
- 3 À peine installé dans la pièce qui lui sert de chambre, il est visité par une femme nus pieds, sale, en loques. François lui explique qu'il s'agit d'une femme trouvée, hagarde, durant l'exode. Elle s'est installée dans une mesure, François et sa famille la nourrissent. Elle ne parle pas, n'entre en relation avec personne, vit dans une profonde saleté, est incontinente. Après un temps d'approche, Pierre décide, la fin des vacances approchant, de l'emmener à Paris, chez lui. Il ne sait pas très bien ce qu'il espère mais croit qu'il peut quelque chose pour cette femme, en même temps qu'il est conscient que ceci donnera un sens

à sa vie. Marie se laisse plus ou moins faire, n'oppose pas vraiment de résistance. Pour autant les progrès ne sont guère visibles. Pierre, qui cherche à comprendre, rencontre un psychiatre profondément humain qui lui dit qu'on sait bien peu de l'homme, qu'il doit continuer ce qu'il a entrepris, qu'on ne sait jamais. Pierre continue à s'occuper de Marie, y compris dans les soins corporels, le nourrissage. Petit à petit, sans jamais parler, Marie semble commencer à s'éveiller. Une maladie grave met ses jours en danger mais est aussi l'occasion d'une transformation. À partir de là elle s'éveille, retrouve la parole, finit par raconter son histoire et à entrer en relation avec son ancien milieu. Avec une grande finesse, G. GAZDANOV pointe le sentiment amoureux qui teinte de plus en plus la relation de Pierre à Marie et le risque de la perdre que celui-ci accepte de prendre en lui permettant d'aller de mieux en mieux et de rencontrer des gens de sa vie d'avant.

- 4 En ceci *Éveils* ne peut que parler aux psychistes et à tous ceux qui font profession (ou non) de s'occuper d'autrui. Quelle est la nature du lien qui le relie à autrui ? Quels enjeux psychiques y sont intriqués ? Tout en n'oubliant pas que l'on n'aide jamais l'autre pour rien, G. GAZDANOV souligne qu'une position éthique demeure toujours possible et qu'à la base de tout soin il y a nécessairement la croyance que quelque chose est sans doute possible.

AUTEUR

Jean-Marc Talpin

IDREF : <https://www.idref.fr/087994194>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-2979-7442>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/jean-marc-talpin>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000004710772>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15595586>

Tribune

« Y a-t-il trop d'étudiants en psychologie ? »

Nikos Kalampalikis

TEXTE

- 1 Votre question insinue dans sa formulation au moins deux éléments sous-jacents : le premier, un nombre fixe de places à l'intérieur de cette formation que l'actuel effectif dépasserait, ce qui n'est pas le cas ; le second, une comparaison implicite avec d'autres formations universitaires où il y en aurait moins, ce qui est vrai. On peut donc y répondre de plusieurs manières et à des niveaux différents.
- 2 Essayons d'abord de se mettre à la place de quelqu'un qui visiterait incognito notre Institut en plein semestre. Lorsqu'il réussira à localiser le campus, le bâtiment et les salles – ce qui ne va pas de soi – imaginons qu'il décide de suivre quelques minutes un cours magistral dans un amphithéâtre. Première impression visuelle et quantitative : beaucoup de monde, certes, mais surtout beaucoup d'étudiantes. S'il multiplie les visites des amphithéâtres de psychologie, il sera en mesure de faire un second constat : contrairement à cette population, quasi exclusivement féminine, assez peu d'enseignantes dispensent des cours...
- 3 Il y aurait donc un premier constat à faire sur les effectifs des étudiants de psycho aussi bien sous l'angle du nombre, mais aussi du genre, le leur et celui de leurs enseignants¹...
- 4 Ensuite, quid des raisons qui poussent les étudiant(e)s à s'inscrire en psychologie ? Ceci n'est guère un secret, la filière « psychologie » est celle qui accueille le plus d'étudiants en pré-inscriptions avec des différences plus que significatives par rapport aux autres formations proposées. Pourquoi ? Et, surtout, comment un·e étudiant·e qui vient d'avoir son bac prend la décision de s'inscrire en « psycho » ? À partir de quelle « matière » se construisent les représentations de cette formation, de sa professionnalisation, du corps de connaissances qui la constitue, de son énorme diversité, de son utilité sociale ? La matière enseignée en lycée ? Elle est insignifiante pour justifier un tel pari. Il y aurait, à mon avis, beaucoup à dire sur la place qu'occupe la psychologie (et les « psys ») dans nos sociétés occidentales,

notamment en France, dans la communication de masse, mais aussi dans le sens commun, le vocabulaire « psy » profane...

- 5 Je souhaite focaliser une partie de ma réponse sur les étudiants en Master 1 de psychologie dont je me suis occupé du point de vue de la coordination pédagogique ces deux dernières années. Y a-t-il trop d'étudiants en Master 1 de psychologie ? Sans doute, oui, mais alors pourquoi ? Certainement parce qu'ils sont déjà suffisamment nombreux en L3, donc cette réflexion sur les effectifs en M1 n'a de sens ni en dehors des trois années de Licence qui le précèdent², ni des places offertes en Master 2. D'autant plus qu'il existe un nombre considérable d'étudiants de psychologie qui ne souhaitent pas devenir psychologues. Ils sont inscrits pour une formation à la psychologie qui pourrait soit les armer pour construire leur parcours professionnel futur (post Licence ou post M1), soit consolider et faire évoluer celui-ci lorsqu'il s'agit d'étudiants issus de la formation professionnelle.
- 6 D'où l'intérêt de distinguer finement le profil multiple de la population « étudiants » ; mais aussi d'accentuer le dispositif d'orientation, une orientation *active*, à l'intérieur et à l'extérieur de l'université, individuelle mais aussi collective. Sans omettre la mission de formation, une des missions principales de l'université publique.
- 7 Et comment peut-on s'étonner du « nombre » lorsqu'on le sait, qu'il existe un lien positif entre le niveau de formation et le revenu ? Ou encore, chiffre à l'appui, que dans les pays de l'OCDE, 84 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont pourvus d'un emploi, contre 56 % pour ceux n'ayant pas de certificat de fin d'études secondaires ? Ou même lorsque suite à la récente réforme du LMD, les formations proposées, y compris celles en psychologie, ont essayé de gagner en attractivité et d'être davantage en phase avec la demande sociale³ ? L'évolution et l'évaluation de la formation en psychologie doit prendre en compte plusieurs facteurs – scientifiques, sociétaux, économiques et politiques – pour saisir cette réalité démographique.

NOTES

- 1 Selon le récent rapport de l'Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle (OURIP, 2005) 87 % des inscrits en 2^e et 3^e cycle de la filière psychologie sont des femmes. Les données du Comité consultatif animé par la Direction Générale de la Recherche à la Commission européenne (Groupe dit « d'Helsinki » - « Femmes et Science »), situe la moyenne française de la présence de femmes dans le champ académique des sciences humaines et sociales à 34 %...
- 2 En accord avec le récent avis du « comité de suivi Master » du Ministère de l'Enseignement Supérieur (17/01/07) (<http://www.sup.adc.education.fr/lmdsuivi>).
- 3 Selon la dernière étude de l'OURIP réalisée auprès des étudiants en psychologie de la région Rhône-Alpes, ceux qui sortent avec un diplôme de Master 1 en psychologie connaissent de bonnes conditions d'insertion avec une évolution professionnelle favorable. L'accès au premier emploi est rapide (73 % immédiatement) et 62 % n'ont connu aucune période de chômage.

AUTEUR

Nikos Kalampalikis

Coordonnateur pédagogique Master 1, maître de conférences en psychologie sociale, Groupe de recherche en psychologie sociale (GRePS, EA 4163), Institut de psychologie, Université Lyon2

IDREF : <https://www.idref.fr/060297727>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-5373-1355>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/nikos-kalampalikis>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000049813177>